

Rue NEUVE Rue NEUVE 2 P HONOGRAPHS PATHÉ

PRIX des APPAREILS : 28 fr., 45 fr., 65 fr., 85 fr., 110 fr., 145 fr., 175 fr., 200 fr.

LILLE LILLE

Gardes de M. GRIMON
et 2000 d'heureurs en Rue Neuve

A VENDRE
par suite de faillite
La MERCIERIE à JUIN
Le 1^{er} Juin, matin, à l'audience
des crises du Tribunal civil
de Lille, au Palais de Justice de
Lille ville.

(Les enchères ne seront re-
gues que par ministère d'avocat)

VILLE DE TOURCOING
Article premier
Boulevard de Rivoli, 11 et 12

2 MAISONS
à usage de journaliers, ensem-
blé dans le terrain, d'une
longueur de 250 mètres carres.
Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sauf pour la
maison numero 96, toute 212
francs. Sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article deuxième

Boulevard de Rivoli, 30 et 31

4 MAISONS

à usage de journaliers, ensemble
dans le terrain, d'une longueur
de 250 mètres carres.
Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sauf pour la
maison numero 96, toute 212
francs. Sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article troisième

Rue Cambrai, 46 et 47

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains,
d'une longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article quatrième

Rue du Bois, 10 et 11

Une Maison
à usage de journaliers, ensem-
blé dans le terrain, d'une
longueur de 250 mètres carres.
Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article cinquième

Rue du Bois, 10 et 11

4 MAISONS
à usage de journaliers, ensem-
blé dans le terrain, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article sixième

Rue du Bois, 10 et 11

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article septième

Rue d'Avout, 10 et 11

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article huitième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article neuvième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article dixième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article onzième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article douzième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article treizième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article quatorzième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article quinzième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article seize

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article dix-septième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article dix-huitième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article dix-neuvième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingtième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-et-unième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-deuxième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-troisième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-quatrième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-cinquième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-sixième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-septième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-huitième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-neuvième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-dixième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-troisième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-quatrième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-cinquième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-sixième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-septième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-huitième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-neuvième

Rue Derncourt, 12 et 13

2 MAISONS
enveloppées les fonds et terrains, d'une
longueur de 250 mètres carres.

Loyer annuel pour chaque
maison 276 francs, sans charges.

MISE A PRIX : 1000 francs

Article vingt-dixième

Rue Derncourt, 12 et 13